

# Le ministère de la Culture présente aux professionnels sa proposition de révision du décret TNT et son calendrier

Mardi 18 mai, la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) du ministère de la Culture a présenté un projet de révision du décret TNT. NPA Conseil relève les principales évolutions annoncées dans ce document confidentiel soumis aux professionnels.

Veillez utiliser le formulaire pour vous connecter

Vous souhaitez être abonné ? envoyez nous un email

Vous avez oublié votre mot de passe ?

Se connecter